

CHARTRE D'UTILISATION

DES CARNETS NUMERIQUES DE SCIENCES

L'espace numérique « carnet de Sciences » est mis à la disposition des enseignants et des formateurs par le groupe départemental sciences et Technologies de la Direction des Services Départementaux de l'Education nationale de l'Hérault.

Cet espace a pour objectif de promouvoir un enseignement en sciences fondée sur l'investigation et de mutualiser les bonnes pratiques dans ce domaine.

Cet espace est entièrement gratuit.

Les carnets de sciences en ligne structurent une démarche qui sollicite le questionnement et l'expérimentation. Ils s'articulent autour de quatre chapitres permettant de baliser les différentes étapes de la mise en œuvre d'une démarche fondée sur l'investigation :

- Point de départ : une situation déclenchante qui justifie et motive la recherche
- Nous nous demandons : la ou les questions qui se posent
- Nous pensons : l'émission d'Hypothèses
- Nous faisons : actions mises en œuvre pour tester les hypothèses
- Nous savons : ce que j'ai appris

L'utilisateur de cet espace numérique s'engage à :

- mettre en avant la démarche pédagogique décrite ci-dessus
- utiliser les photos en accord avec les règles relatives au droit à l'image

L'utilisateur de cet espace numérique confirme s'être assuré de détenir les autorisations relatives à la publication sur Internet des images communiquées.